

## Pisciculture en Afrique subsaharienne : une histoire ou "que des histoires" ?

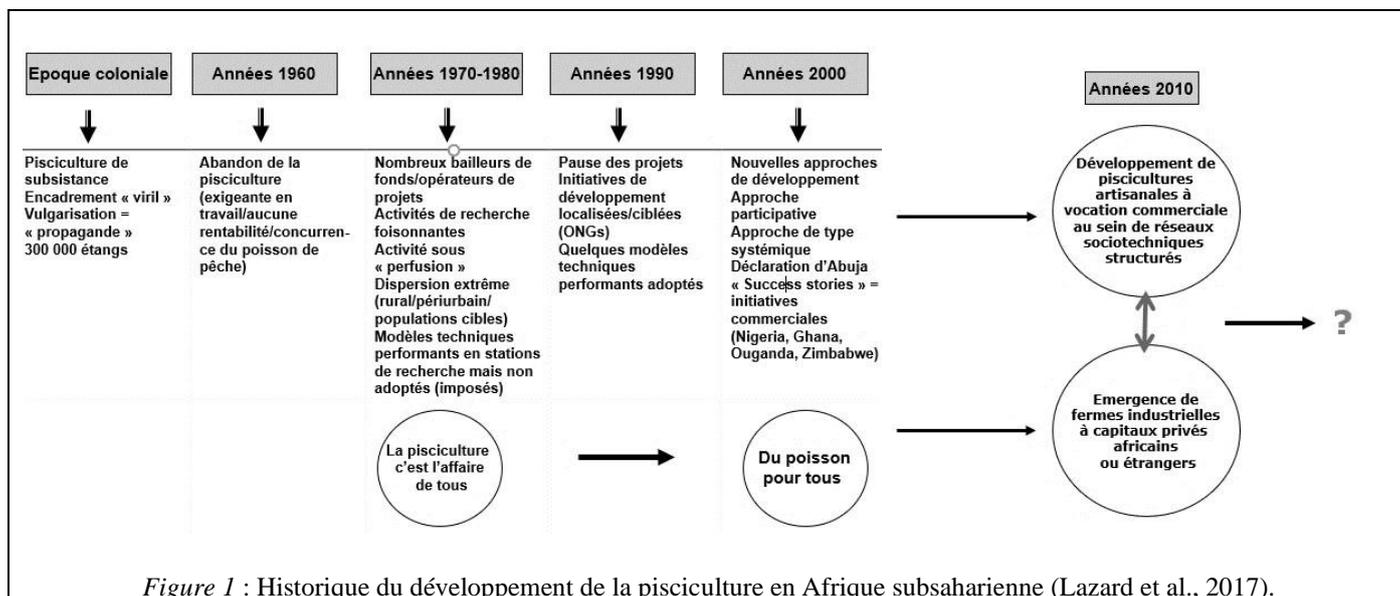
Fiche **QUESTIONS SUR...** n° 03.11.Q15

septembre 2023

**Mots clés : pisciculture subsaharienne**

Bien que le continent africain, au Sud du Sahara, n'a pas de tradition de pisciculture proprement dite, ses habitants ont développé des systèmes de pêche qui s'apparentent à des pratiques de pisciculture extensive ; les premières formes de pisciculture au sens strict sont apparues au XX<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion des administrations coloniales. Une pisciculture à vocation d'autoconsommation a ainsi vu le jour dans les années 1940 au Congo Belge, et s'est ensuite rapidement répandue dans les autres colonies à la faveur de congrès réunissant les administrations coloniales – belge, française, britannique et portugaise – des eaux et forêts, en charge de la pisciculture (*Figure 1*).

La démarche adoptée pour développer et vulgariser cette nouvelle activité fut qualifiée de *propagande*, et se traduisit par une incitation dirigiste à la construction d'étangs, au nombre d'environ 300 000 à la fin des années 1950 sur l'ensemble des colonies d'Afrique noire (dont plus de 250 000 aux Congo Belge, Madagascar, Congo-Brazzaville, Kenya, Centrafrique). La pierre angulaire était constituée par les stations expérimentales, dont la vocation était triple : conduire des recherches, réaliser des actions de démonstration, de formation et de vulgarisation, et enfin produire des alevins.



Cependant, le résultat de ces actions fut sans effet sur la production pour de multiples raisons : absence de système d'élevage performant, aucune technique en mesure de contrôler la prolifération des tilapias (principales espèces d'élevage), aliments de faible valeur alimentaire, vulgarisation peu efficace... Aussi, au moment des indépendances – l'encadrement et les financements destinés à la pisciculture s'arrêtant – cette activité connut une désaffection quasi-totale de la part des paysans, pourtant ses principaux acteurs, car :

- elle n'était pas rentable, n'ayant pas été conçue par ses promoteurs pour être à vocation commerciale ;
- elle n'était pas attractive en raison d'une production en étangs insignifiante comparée à celle de la pêche, encore très productive ;

- elle ne justifiait en aucun cas les efforts qu'elle exigeait en matière de force de travail (*Figure 2*), travail que les paysans estimaient être mieux utilisé à d'autres productions agricoles ;

- enfin, et surtout, à aucun moment dans l'esprit de ses initiateurs, la pisciculture n'était conçue comme une activité intégrée aux systèmes de production agricole : elle se présentait comme un artefact en marge de ceux-ci.

Alors, en 1966 on ne dénombrait plus que quelques dizaines de milliers d'étangs d'élevage encore en activité.

### **Une confusion des objectifs**

Durant la période 1970-1990, – dans un contexte politique et économique mondial favorable aux initiatives de coopération avec les pays du Sud, et singulièrement avec

l'Afrique subsaharienne, se traduisant par un foisonnement de projets de toutes natures – de nombreuses opérations de recherche, de développement, de formation ont été mises en place dans le domaine de l'aquaculture, à l'aide de financements bilatéraux et internationaux (*Figure 1*).

C'est indéniablement en matière de recherche que ces diverses actions de coopération ont été les plus productives, les anciennes stations (souvent réhabilitées à l'occasion de ces projets) en ayant été le siège. De très nombreux travaux scientifiques sur les espèces africaines et les systèmes d'élevage ont été menés, tandis que divers "paquets techniques" ont été mis au point et mis en œuvre en dehors d'Afrique (comme le poisson-chat africain *Clarias gariepinus*).

Dans le même temps, beaucoup de projets de développement ont été mis en œuvre dans tous les pays d'Afrique subsaharienne, mais avec des philosophies très variables selon les organismes d'intervention et très peu d'articulation entre eux, y compris au sein d'un même pays. Durant ces années, la grande majorité des organismes a opté pour le développement d'une pisciculture familiale de subsistance ou d'autoconsommation, dont l'objectif premier était de fournir du poisson pour les besoins du pisciculteur et de sa famille. Avec un slogan tel que "*La pisciculture c'est l'affaire de tous*", conçu et largement diffusé par la FAO (années 1980), cette approche traduisait l'absence de toute sélection d'opérateurs et contribuait à niveler par le bas le niveau de performance des systèmes d'élevage vulgarisés ; donc ainsi, à marginaliser la place de l'atelier piscicole au sein de l'exploitation agricole. Aussi l'Afrique demeure une zone de production mineure avec moins de 1 % de la production mondiale.

### **De nouvelles orientations**

#### **Celles des années 1990**

À partir des années 1990, de nouveaux cadres conceptuels pour la mise en œuvre d'opérations de Recherche et Développement de la pisciculture ont été conçus, selon deux types :

- Le premier consiste à proposer des systèmes de pisciculture jugés performants, en fonction des caractéristiques du système agraire et de l'abondance des facteurs de production : par exemple, un modèle périurbain semi-intensif en intrants, versus un modèle rural à faible niveau d'intrants.
- Le second, dit "partenariat producteur-chercheur", vise à faciliter l'adoption de techniques et d'innovations par la réalisation simultanée d'essais contrôlés en milieu paysan, au sein d'exploitations familiales agricoles (EFA) et en stations de recherche, ceci permettant d'engager un dialogue sur les intégrations possibles agriculture-pisciculture et les technologies disponibles.

Mais une fois encore, aucun développement quantitatif significatif, ni économiquement viable, n'a été généré par ces approches, malgré le gros effort d'encadrement financé par divers bailleurs de fonds.

#### **Celles des années 2000**

Les années 2000 ont été marquées par un certain nombre d'évènements susceptibles d'avoir un impact fort et durable sur le développement de la pisciculture en Afrique Noire, dont :

- La surexploitation des stocks halieutiques des eaux (marines et continentales) africaines, et les besoins croissants en poissons, ont obligé les états subsahariens à recourir toujours plus aux importations, puisque ne disposant pas de production aquacole pour répondre à la demande. Cette augmentation s'est



*Figure 2 : Construction "façon coloniale" d'étang de pisciculture au Congo Belge (Anon, 1950.*

accompagnée de celle des prix : le prix moyen mondial du kilogramme de poisson d'aquaculture d'eau douce (carpes, tilapias) est passé de 1 à 2,2 USD/kg ,entre 2000 et 2016

- Le Nigeria a offert le premier exemple, et le seul connu en 2023, de développement endogène à grande échelle d'une filière aquacole, avec le poisson-chat africain.

- L'implantation de fermes aquacoles industrielles s'est développée dans divers pays (majoritairement anglophones). Il peut s'agir là d'un élément structurant très fort, s'il amène chacune des parties prenantes constitutives des filières piscicoles à réfléchir sur son rôle respectif (interactions secteur privé-secteur public).

### Étude de cas

À titre d'exemple, une étude conduite au Ghana (Kassam et Dorward, 2017) compare 5 types d'exploitations aquacoles présentées dans la *Figure 3*, et met en évidence que parmi les 2 modèles désignés par "pauvres pisciculteurs en étang" (B) et "non-pauvres pisciculteurs en étang" (A), le second présente le meilleur potentiel pour générer des effets économiques multiplicateurs, et contribuer directement à réduire la pauvreté.

En termes de création d'emplois, le *type A* génère 0,3 emploi équivalent-temps plein par exploitation, alors que les petites et

moyennes exploitations de cages en génèrent 4 à 24. Tous les emplois créés par les exploitations d'étangs et 70 % par les exploitations en cages concernent de la main d'œuvre sans formation, dont l'apprentissage est assuré sur l'exploitation.

Les petites piscicultures artisanales d'étang ne créent pas d'emploi indirect du fait de leur absence de la chaîne de valeur, alors que les PME et les fermes industrielles en créent dans les usines de fabrication d'aliments aquacoles, dans des écloseries, dans le commerce du poisson ainsi que, pour la population féminine à faible revenu, dans la transformation du poisson. Selon l'étude, un emploi indirect est créé pour chaque emploi sur les exploitations de la filière.

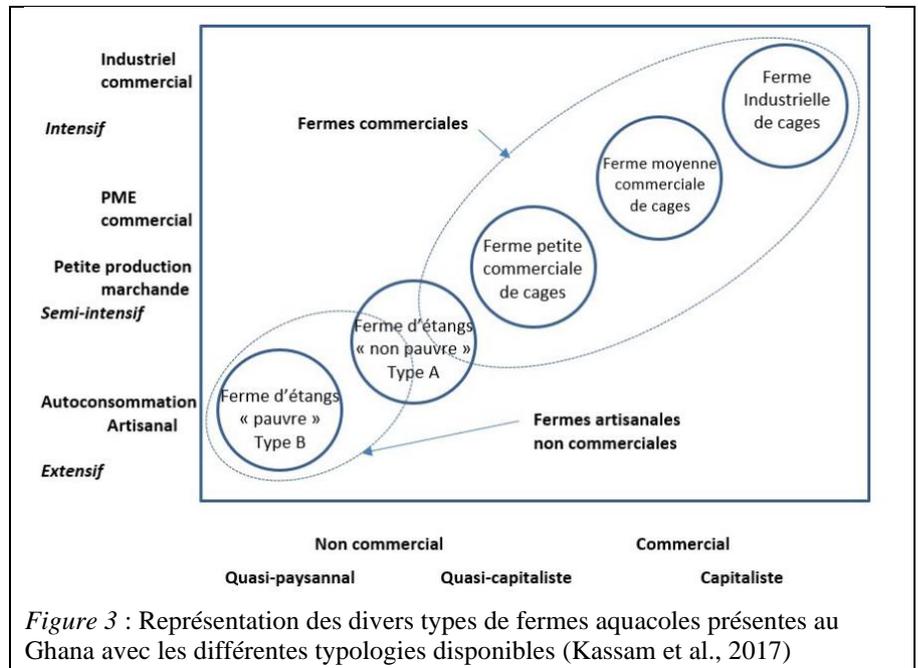


Figure 3 : Représentation des divers types de fermes aquacoles présentes au Ghana avec les différentes typologies disponibles (Kassam et al., 2017)

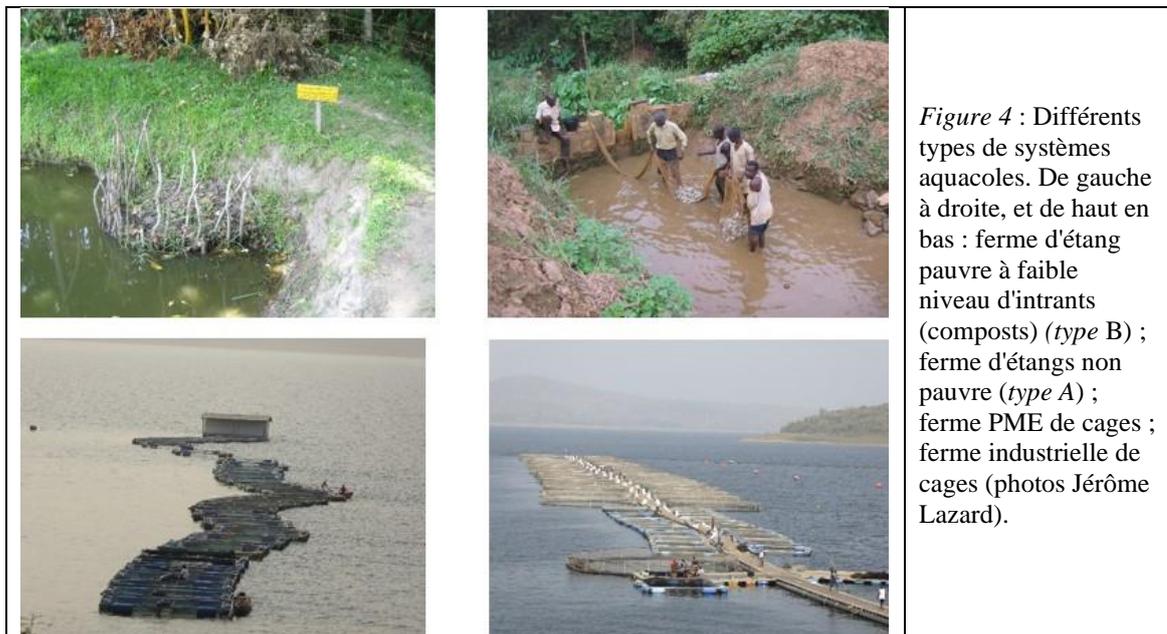


Figure 4 : Différents types de systèmes aquacoles. De gauche à droite, et de haut en bas : ferme d'étang pauvre à faible niveau d'intrants (composts) (type B) ; ferme d'étangs non pauvre (type A) ; ferme PME de cages ; ferme industrielle de cages (photos Jérôme Lazard).

Les résultats de l'étude suggèrent un fort potentiel de croissance pour les entreprises de type PME "en cages", du fait d'un statut social supérieur des exploitants, d'un accès plus facile à l'information technique et au marché, d'une relative proximité des fermes de cages du marché des intrants et des marchés urbains plus rémunérateurs pour l'écoulement de la production. En termes d'impact direct sur la réduction de la pauvreté, les modèles *A* et *industriel* sont apparus comme les plus efficaces.

## Conclusion

Les premiers exemples de réussites démontrent largement qu'il n'existe pas de recette miracle ni unique pour qu'un développement aquacole prenne forme. L'État a un rôle important à jouer en stimulant les initiatives et en les accompagnant, sans se substituer à elles comme il l'a fait trop longtemps. Les candidats opérateurs de la chaîne de valeur aquacole (par essence, du secteur privé) disposent d'un environnement macroéconomique favorable avec, notamment, une demande en produits d'origine aquatique en croissance constante, que seule une inflation d'importations parvient aujourd'hui à satisfaire.

L'émergence en Afrique de valeurs telles que le professionnalisme, la technicité et l'organisation professionnelle, est essentielle dans le secteur aquacole plus que pour toute autre filière agricole.

Jérôme LAZARD membre de l'Académie d'Agriculture de France

### Ce qu'il faut retenir :

L'histoire de la pisciculture en Afrique subsaharienne, de même que l'analyse d'études de cas récents, montrent qu'une "pisciculture de pauvre pour les pauvres" non seulement ne réduit pas la pauvreté, mais aussi ne s'installe pas sur la durée, et n'est donc pas capable de répondre aux besoins alimentaires d'un pays.

Il faut donc susciter d'autres formes d'aquaculture, qui au-delà du strict besoin alimentaire local, contribuent à un développement économique plus large.

### Pour en savoir plus :

- L. KASSAM et A. DORWARD : *A comparative assessment of the poverty impacts of pond and cage aquaculture in Ghana*, *Aquaculture* 470: 110-122, 2017
- ANON : *Comptes rendus de la Conférence Piscicole Anglo-Belge, Elizabethville (Congo Belge) 13-18 juin 1949*, Publication des Directions de l'Agriculture du Ministère des Colonies et du Gouvernement Général du Congo Belge, 353 pages, 1950
- Jérôme LAZARD, H. COULIBALY et V. POUOMOGNE : *La pisciculture en Afrique subsaharienne, un potentiel en quête de valorisation*, *Revue de l'Académie d'agriculture* 12 : 54-59, 2017.